

COMPTE RENDU MISSION PROGRAMME ALIMENTAIRE MONDIALE

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme facilité alimentaire de l'Union Européenne piloté par le PAM à travers le Projet Cash Voucher, il a été entrepris suite à la réunion du comité de pilotage du **29 Octobre 2009**, une mission de travail au niveau des **09** communes d'arrondissements retenus par le programme.

Cette mission qui s'est déroulée du **09 au 11 Novembre 2009**, était composée du PAM, des partenaires d'exécution (ENDA et CARITAS) et de la CSO/PLCP en tant que co - président du comité de pilotage.

Il s'est agi durant cette mission, de prendre contact avec les autorités administratives et locales des neuf collectivités ciblées, de leur faire une présentation générale du projet en précisant le contexte, le choix de la zone, les objectifs et les résultats attendus, de faire une introduction sommaire sur le ciblage des ménages, de procéder à la présentation des partenaires institutionnels et d'exécution en indiquant leur rôles et implications dans la réalisation des objectifs du projet. Enfin d'échanger sur les questions relatives à l'existence de cadres de concertation dans les communes ciblées et aussi de personnes ressources sur qui le projet pourrait au besoin, s'appuyer pour la réalisation de certaines tâches.

Il a été constaté au cours de ces visites, un engagement fort des autorités tant administratives que locales à accompagner le projet, une satisfaction de tous les acteurs de se voir impliqués dans le processus de mise en œuvre du ciblage pour éviter les éventuels biais qui pourraient surgir lors du choix des ménages et une meilleure compréhension des objectifs et enjeux du projet et une appréciation de la démarche initiée par le PAM.

Il faut aussi signaler qu'un sentiment de crainte partagée par tous les acteurs rencontrés relativement au mauvais ciblage, a été relevé par le fait qu'il pourrait susciter un climat de tension social avec la conséquence de compromettre les chances de réussite du projet.

Les différents acteurs ont enfin émis le vœu de se voir impliquer dans la définition des critères de sélection des bénéficiaires.

Pour rappel le PAM a porté son choix pour la phase pilote de ce projet de transferts monétaires sur Pikine, en raison du nombre élevé de ses personnes vulnérables et aussi de la forte densité de sa population comparé à Ziguinchor et Kaolack les deux autres localités retenus dans le cadre de ce programme. L'autre raison découlerait de la nouveauté du projet et pour ce faire, sa mise en œuvre et son suivi seront beaucoup plus faciles du fait de la proximité de Pikine avec le Bureau Pays du PAM et de la disponibilité des partenaires d'exécution.

Il faut enfin retenir que ce projet ciblera **10 000** ménages à Pikine, qui recevront sur un période de six mois, des tickets de ration alimentaire d'une valeur de **3 000 F/personne**, pour un maximum de six personnes par ménage ciblé, soit près de **18 000 F/mois** pour un ménage.

Fait à Dakar le 12 Novembre 2009



Abdou NDIAYE